

Paris, le 16 juillet 2025

VERS UNE REGULATION EUROPEENNE DE L'ACCES AUX CONTENUS PORNOGRAPHIQUES

Un mois après la suspension de plusieurs plateformes, quelle coordination européenne pour protéger les mineurs ?

Un mois après la suspension de plusieurs sites pornographiques en France, faute de système fiable de vérification de l'âge, **Familles de France** salue les avancées concrètes obtenues mais appelle à **une vigilance accrue** pour garantir l'efficacité et l'universalité des dispositifs.

Avec la validation du **référentiel technique de l'ARCOM**, désormais obligatoire pour les plateformes, une étape juridique importante est franchie. Mais l'enjeu central reste **l'application réelle** de cette obligation, y compris sur les plateformes dites « alternatives » (streaming, clones, groupes sur messageries chiffrées).

Au niveau européen, plusieurs signaux encourageants émergent :

- Publication des **lignes directrices européennes sur la protection des mineurs**, le 14 juillet
- Lancement d'un **prototype d'application de vérification d'âge** par la Commission européenne
- **Proposition de résolution de la commission Adhoc du Sénat** appelant à une **coordination renforcée entre les États membres**, notamment sur les outils techniques et les garanties de respect de la vie privée. [Lien](#)

Familles de France partage cette conviction : **seule une réponse commune européenne, combinant régulation, prévention et éducation, pourra relever le défi de la protection numérique des enfants.**

Ces avancées sont bienvenues, mais les familles attendent plus : des outils efficaces, accessibles, non intrusifs, et un véritable accompagnement éducatif. La technique ne peut suffire. Elle doit s'accompagner d'une sensibilisation à la parentalité numérique, à l'éducation affective et à la prévention des risques en ligne.

Protéger les mineurs contre les violences numériques, c'est un droit fondamental. Il est temps d'en faire une cause commune à l'échelle européenne.

Contacts presse :

Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61

Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92